

FRANCHE COMTE

Bulletin N°05 – 28 novembre 2012 - Semaine 48

CAMPAGNOL TERRESTRE, *Arvicola terrestris*

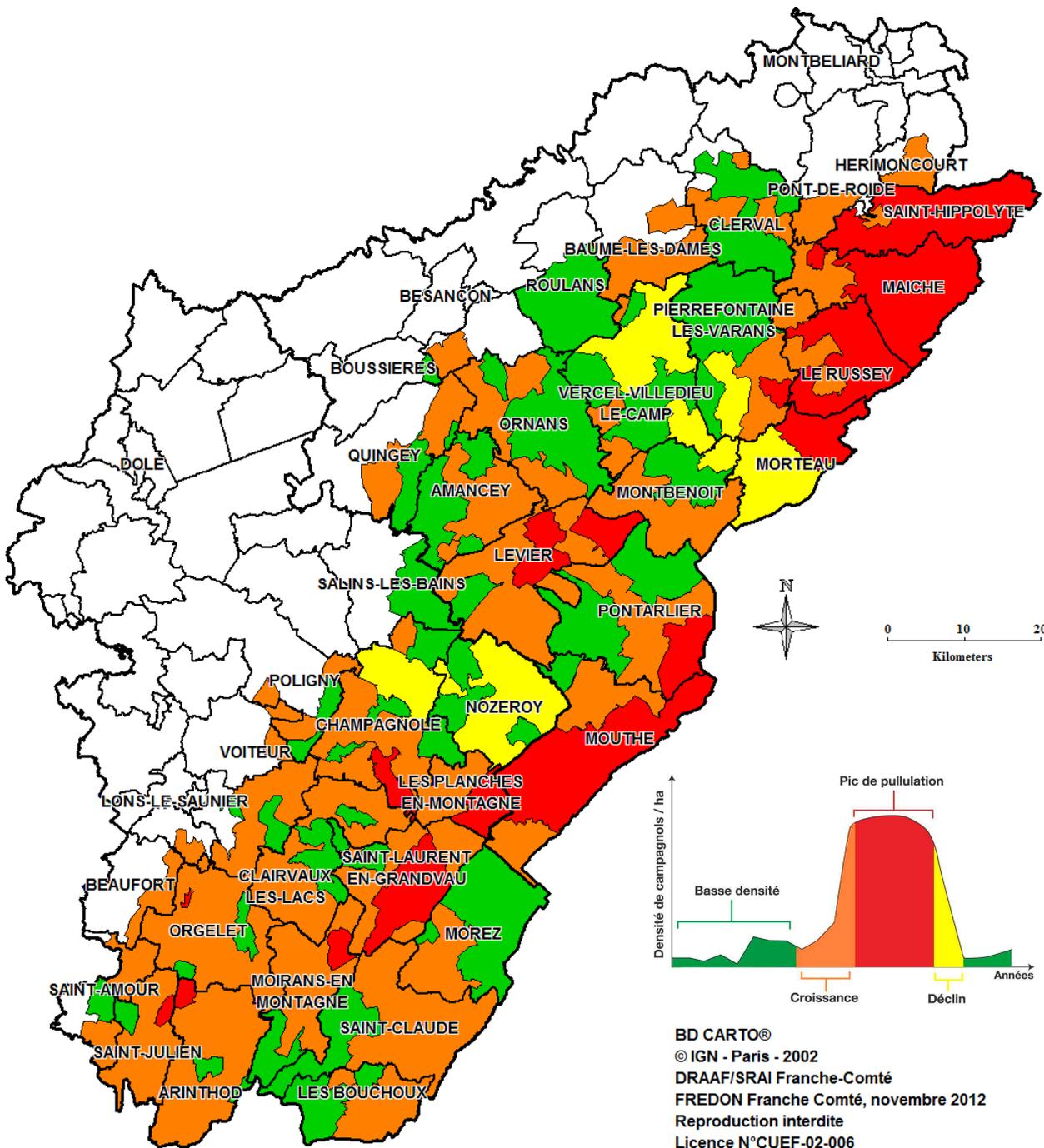


Réseau de surveillance:

Les 581 communes du plan de lutte anti-campagnols ont été prospectées sur la base de l'observation visuelle des indices de surface (méthode par scores, voir BSV n°2-2011):

- Sur les 216 communes couvertes par le réseau d'observation (agriculteurs volontaires et de partenaires techniques: FDC25, JCE, CDA39), 91 ont été observées cet automne.
- Ces données ont été complétées par des prospections exhaustives des techniciens FREDON FC.

Dynamique d'infestation à l'automne 2012: (Carte réalisée à partir des scores communaux d'infestation, replacés dans le cycle du campagnol terrestre en fonction des cartes de dynamiques antérieures.)



Prairie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

BD CARTO®
© IGN - Paris - 2002
DRAAF/SRAI Franche-Comté
FREDON Franche Comté, novembre 2012
Reproduction interdite
Licence N°CUEF-02-006

Tendance générale:

Les prairies du massif du Jura subissent actuellement de gros dégâts de campagnols terrestres.

L'automne 2012 est marqué par des infestations importantes. En effet, les populations de campagnols terrestres sont développées sur la majeure partie des 581 communes du plan de lutte. De nombreuses communes subissent une phase de pullulation, et beaucoup d'autres connaissent une phase de croissance voire de croissance forte des populations. Ce constat est effectif aussi bien dans le département du Doubs que du Jura.

En effet sur les 581 communes du plan de lutte, 363 sont en phase de croissance ou pullulation. Et parmi elles, **213 sont en croissance forte ou pullulation.**

Prairie

Phase de pullulation:
Note de degré d'infestation : 5.
Dégâts observés sur les cantons de Saint-Laurent-en-Grandvaux (39) et Arinthod (39).



Marigna-sur-Valouse—Canton d'Arinthod
Automne 2012—FREDON FC

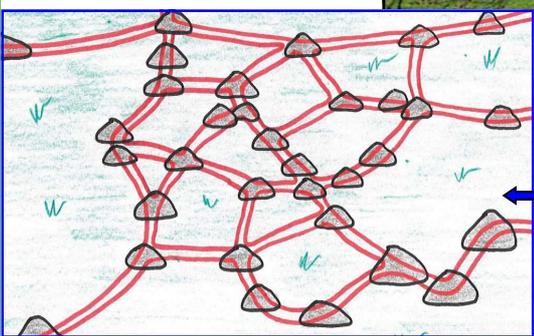
La Chaumuse—Canton de St Laurent en Grandvaux
Automne 2012—FREDON FC



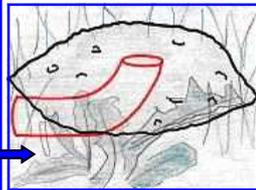
Phase de croissance forte:
Note de degré d'infestation : 4.
Dégâts observés sur le canton d'Arinthod (39)



Cernon—Canton d'Arinthod
Automne—FREDON FC



LES TUMULI
En Phases de croissance forte et pullulation, les tumuli de campagnols terrestres sont connectifs entre eux.
L'entrée de galerie du tumuli de campagnol terrestre est oblique.



Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres*:

→ Département du Doubs

Dépt	CANTON		Degré d'infestation **	Risque	
				faible	élevé
25	AMANCEY	Est	3/4		↑
		Ouest	2/3	↑	
	BAUME-LES-DAMES	Partie haute du canton	3/4		↑
	BESANCON SUD	Fontain, Arguel	3		↑
	BOUSSIERES	Pugey	2	↑	
	CLERVAL	Centre	3/4		↑
		Nord et Sud	2	↑	
	HERIMONCOURT	Partie haute du canton	4		↑
	LEVIER	Goux-les-Usiers, Bians-les-Usiers, Sepfontaine, Chapelle d'Huin	5		↑
		Reste du canton	4		↑
		Villers-sous-Chalamont	2	↑	
	MAICHE	Est	5		↑
		Ouest	4		↑
	MONTBENOIT	Sud	3/4		↑
		Nord	2/3 (déclin)	↑	
	MORTEAU	Nord-Est	5		↑
		Sud-Est	3/4 (déclin)	↑	
	MOUTHE	Majeure partie du canton	5		↑
		Chapelle-des-bois, Vaux-et-Chantegrue, Laber-	4		↑
		Bonnevaux	2	↑	
	ORNANS	Ouest	3		↑
		Centre et Est	2	↑	
	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	Fuans	5		↑
		Sud-Est	4		↑
		Nord et Sud-Ouest	2/3 (déclin)	↑	
PONTARLIER	Les fourgs, Les-Hopitiaux-Neufs, Les-Hopitiaux-Vieux	5		↑	
	Centre-Ouest à Sud-Est	3		↑	
	Nord et Sud-Ouest	2	↑		
PONT-DE-ROIDE	Partie haute du canton	3/4		↑	
QUINGEY	Partie haute du canton	3		↑	
	Myon, Echay, Cussey-sur-Lison, Rouhe	2	↑		
ROULANS	Partie haute du canton	1/2	↑		
LE RUSSEY	Majeure partie du canton	5		↑	
	Quelques communes à l'ouest du canton	4		↑	
SAINT-HIPPOLYTE	Totalité du canton	5		↑	
VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	Hautepierre-le-Chatelet, Vernierfontaine	3		↑	
	Sud	2	↑		
	Nord	3 (déclin)	↑		

* l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs volontaires et les techniciens FREDON.

** moyennes communales attribuées sur observation à partir d'une grille de notation visuelle (score de 1 à 5)

Le nombre des communes observées étant trop important pour réaliser une analyse de risque à la commune, les scores sont regroupés et généralisés à une partie du canton ou un groupe de communes.



Prairie



Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Dépt	CANTON	Degré d'infestation **	Risque		
			faible	élevé	
39	ARINTHOD	Marigna-sur-Valouse	5		↑
		Reste du canton	4		↑
		Cesia, Chemillia, St Hymetière	2	↑	
	BEAUFORT	Partie haute du canton	4		↑
	LES BOUCHOUX	Est	3		↑
		Ouest	1/2	↑	
	CHAMPAGNOLE	Chatelneuf, Loulle	5		↑
		Pillemoine, Le Vaudioux, Mont-sur-Monnet	4		↑
		Centre-Nord	3 (déclin)		↑
		Supt, Chaffois, Ardon, Vannoz, Monnet-la-ville, Sirod, Bourg-de-Sirop, Lent	2	↑	
	CLAIVAUX-LES-LACS	Quasi-totalité du canton	3		↑
		Songeson, Charcier, Uxelle, Vertamboz, Cogna, Hautecour, La Frasnée	2	↑	
	CONLIEGE	Sud	4		↑
		Nord	3		↑
		Blye, Verges, Briod	2	↑	
	MOIRANS-EN-MONTAGNE	Etival	5		↑
		Nord et Centre	3/4		↑
		Sud	2	↑	
	MORBIER	Sud	3		↑
		Nord	1/2	↑	
	NOZEROY	Ouest	3 (déclin)		↑
		Est	2	↑	
	ORGELET	Varessia	5		↑
		Ouest du canton	4		↑
		Est du canton	3		↑
		Merona, Plaisia, Ecrille	2	↑	
	LES PLANCHES-EN-MONTAGNE	Foncine-le-haut, Foncine-le-bas	5		↑
		Reste du canton	4		↑
		Bief-des-maisons, Crans	3		↑
	POLIGNY	Molain, Picarreau	4		↑
Plasne, Fay-en-Montagne		3		↑	
Bonnefontaine, Besain		2	↑		
SAINT-AMOUR	Sud de la partie haute	4		↑	
	Nord de la partie haute	3		↑	
	Montagna, l'Aubépin, Thoisia	1/2	↑		
SAINT-CLAUDE	Centre et Est du canton	3		↑	
	Ouest	2	↑		
SAINT-JULIEN	Montrevel	5		↑	
	Reste du canton	4		↑	
	Andelot-Morval	2	↑		
SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	Est du canton	5		↑	
	Nord-Est, Château-des-Près, Les Piards, Pré-novel	4		↑	
	Ouest du canton	3		↑	
	Denezieres, Bonlieu	1/2	↑		
SALINS-LES-BAINS	Partie haute du canton	1/2	↑		
VOITEUR	Le Fied, La Marre	3		↑	
LONS-LE-SAUNIER	Bornay, Geruge	3		↑	



Prairie

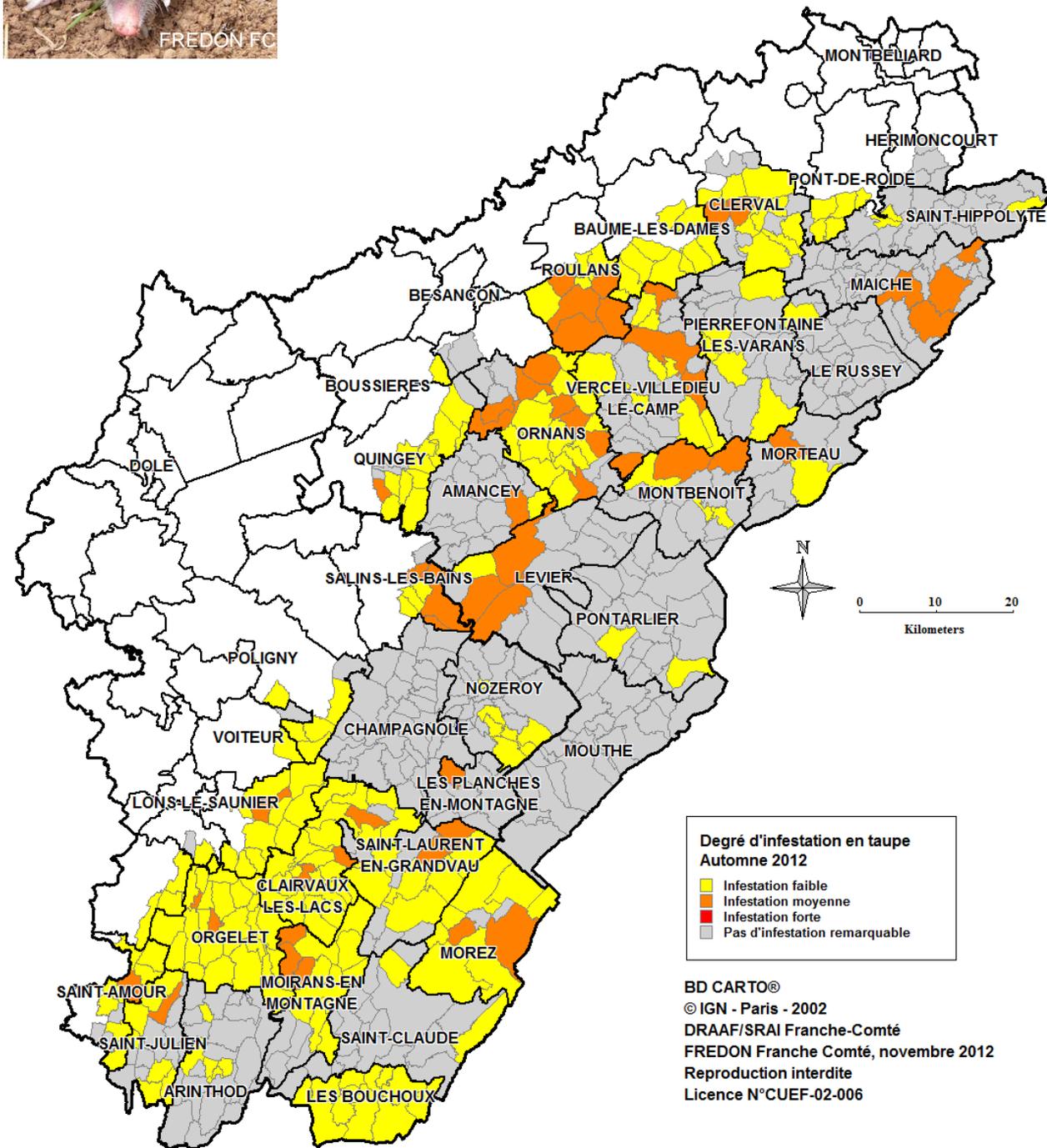


Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Degré d'infestation à l'automne 2012: (Carte réalisée à partir des scores communaux d'infestation).



BD CARTO®
 © IGN - Paris - 2002
 DRAAF/SRAI Franche-Comté
 FREDON Franche-Comté, novembre 2012
 Reproduction interdite
 Licence N°CUEF-02-006

Cet automne 2012, on note qu'une bonne partie des communes du plan de lutte ne montre pas d'infestation remarquable en taupe. Ce constat est en concordance avec les populations élevées en campagnols terrestres.

En effet il est utile de rappeler que la taupe et le campagnol terrestre ne cohabitent pas, et subissent des cycles « inversés ». La taupe est généralement présente lorsque le campagnol est en phase de base densité ou début de croissance et lors de la phase de déclin.

PRAIRIE

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
 25048 BESANCON CEDEX
 Tel : 03.81.54.71.71
 Fax : 03.81.54.71.54
 accueil@franche-comte.chambagri.fr

Analyse de risque de pullulation de taupe*:

→ Département du Doubs

Dépt	CANTON		Degré d'infestation **	Risque	
				faible	élevé
25	AMANCEY	Bolandoz	2		↑
		Reugney	1	↑	
	BAUME-LES-DAMES	Tout le canton	1	↑	
	BOUSSIERES	Pugey	1	↑	
	CLERVAL	Crosey-le-Grand, Crosey-le-Petit	2		↑
		Anteuil, Belvoir, Chaux-les-Clerval, Chazot, Orve, Roche-les-Clerval, Sancey-le-Grand, Sancey-le-Long, Vellerot-les Bellevoir	1	↑	
	LEVIER	Boujailles, Levier, Villers-sous-Chalamont	2		↑
		Villeneuve d'Amont	1	↑	
	MAICHE	Charquemont, Damprichard, Fessevillers, Maiche	2		↑
	MONTBENOIT	Arc-sous-Cicon, Gilley	2		↑
		Aubonne, Montbenoit, Montflovin	1	↑	
	MORTEAU	Montlebon	1	↑	
	ORNANS	Durnes, Foucherans, Lavans-Vuillafans, Longeville, Malbrans, Saules, Scey-Maizières, Trepot	2		↑
		Amathay-Vesigneux, Bonnevaux-le-Prieuré, Chantrons, Charbonnières-les-Sapins, Chassagne-saint-Denis, Chateauvieux-les-Fosses, Echevannes, Guyans-Durnes, l'Hopital-du-Grosbois, Mongesoye, Ornans, Voires, Vuillafans	1	↑	
	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	Dompriel, Fournets-Luisans, Granfontaine-sur-Creuse, Laviron, Loray	1	↑	
	PONTARLIER	Les-Hopitaux-vieux, La Planée	1	↑	
	PONT-DE-ROIDE	Feule, Peseux, Rossières-sur-Barbèche, Solement, Valonne	1	↑	
	QUINGEY	Paroy	2		↑
		Barthenans, By, Cademène, Chatillon-sur-Lison, Cussey-sur-Lisson, Echay, Epeugney, Goux-sous-Landet, Myon, Ronchoux, Rouhe, Rurey	1	↑	
	ROULANS	Bouclans, Glamondans, Gonsans, Naisey-les-Granges, Osse	2		↑
		Champlive, Dammartin-les-templiers, Nancray, Vauchamps	1	↑	
	LE RUSSEY	Bretonvillers	1	↑	
	SAINT-HIPPOLYTE	Bief, Burnevillers, Liebvillers	1	↑	
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	Avoudrey, Hautepierre-le-Chatelet, Orsans, Vercel-Villedieu-le-Camp	2		↑
		Adam-les-Vercel, Belmont, Chaux-les-Passavant, Chevigney-les-Vercel, Etalans, Etray, Longemaison, Passonfontaine	1	↑	
AUTRES SECTEURS			0	↑	

* l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs volontaires et les techniciens FREDON.

** moyennes communales attribuées sur observation à partir d'une grille de notation visuelle (score de 1 à 3)



Prairie



Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

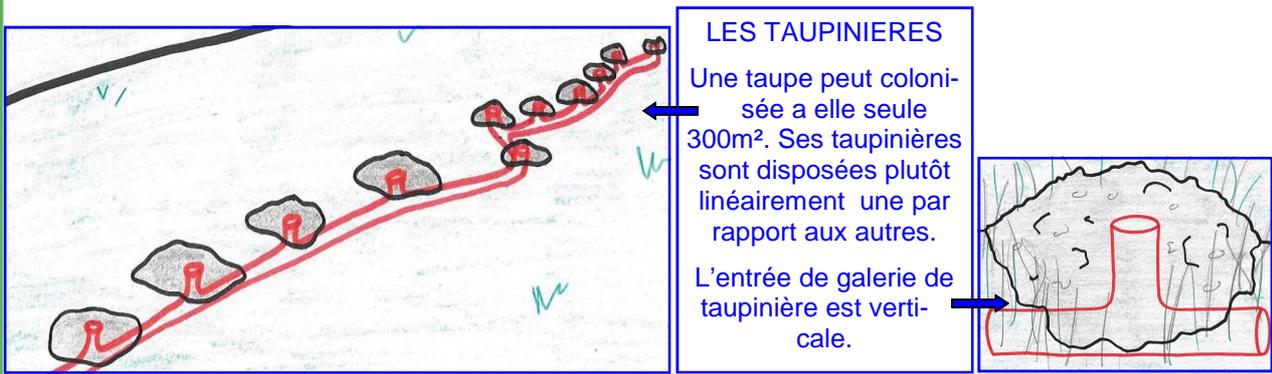
Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Dépt	CANTON		Degré d'infesta- tion **	Risque	
				faible	élevé
39	ARINTHOD	Cezia, Chatonnay, Chemillia, St Hymetiere, Valfin-sur-Valouse	1	↑	
	BEAUFORT	Augissey, Rosay, St Laurent la Roche	1	↑	
	LES BOUCHOUX	Tout le canton	1	↑	
	CLAVAUX-LES-LACS	Boissia, Songeson, Uxelles	2		↑
		Le reste du canton	1	↑	
	CONLIEGE	Vevey	2		↑
		Le reste de la partie haute du canton	1	↑	
	MOIRANS-EN-MONTAGNE	Charchilla, Coyron, Maisod	2		↑
		Chatel-de-Joux, Crenans, Les Crozets, Etival, Meussia, Moirans-en-Montagne, Pratz, Vilard d'Héria	1	↑	
	MORBIER	La Mouille, Les Rousses	2		↑
		Bellefontaine, Bois-d'Amont, Lezat, Longchaumoisy, Morbier, Tancua	1	↑	
	NOZEROY	Arsure-Arsurette, Billecul, Cerniebaud, Esserval-Combe, Fraroz, Rix	1	↑	
	ORGELET	Moutonne, Varessia	2		↑
		Reste du Canton	1	↑	
	LES-PLANCHES-EN-MONTAGNE	Crans	2		↑
	POLIGNY	Besain, Bonnefontaine, Fay-en-Montagne, Picarreau, Plasne	1	↑	
	SAINT-AMOUR	Veria	2		↑
		L'Aubepin, Chevreaux, Val-d'Epy, Graye et Charnay, Loisia, Montagna-le-Reconduit, Nantey	1	↑	
	SAINT-CLAUDE	Lajoux, La Rixouse	1	↑	
	SAINT-JULIEN	Andelot-Moval, Florentia, Gigny, Montagna-le-Templier, Montfleur, Villeneuve-les-Charnod	1	↑	
	SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	La Chaumuse, Fort-du-Plasne	2		↑
		Bonlieu, Grande-Rivière, Lac-des-Rouges-Truites, St-Laurent-en-Grandvaux, St-Maurice-Crillat, St-Pierre	1	↑	
	SALIN-LES-BAINS	Cernans, dournon, Lemuy, Montmarlon	2		↑
Abergement-les-Thesy, Dournon, Thesy, Aresches		1	↑		
VOITEUR	La marre	1	↑		
LONS-LE-SAUNIER	Bornay	1	↑		
	AUTRES SECTEURS		0	↑	

* l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les observateurs volontaires et les techniciens FREDON.

** moyennes communales attribuées sur observation à partir d'une grille de notation visuelle (score de 1 à 3)



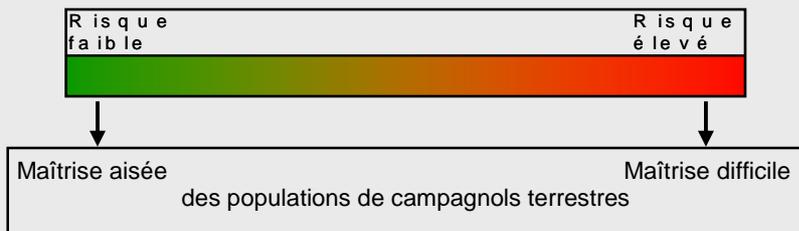
LES TAUPINIÈRES

Une taupe peut coloniser à elle seule 300m². Ses taupinières sont disposées plutôt linéairement une par rapport aux autres.

L'entrée de galerie de taupinière est verticale.

RAPPEL IMPORTANT

La maîtrise des populations de campagnols terrestres est aisée lorsque le risque de pullulation est faible. A contrario, la maîtrise des populations devient difficile lorsque l'on tend vers un risque de pullulation élevé. En effet, la phase de basse densité est propice à l'action, en ne négligeant pas l'impact que peuvent avoir les taupes sur les prairies.



Pour plus d'informations concernant les techniques de lutte vous pouvez vous renseigner sur le site www.campagnols.fr rubrique « méthodes de lutte ».

RAPPEL

La surveillance du territoire permet de caractériser le degré d'infestation en campagnols terrestres et taupes dans les prairies et de localiser les zones géographiques à faible risque et celles à risque élevé d'infestation.

Il est important de ne pas négliger le risque taupe dans les prairies, véritable précurseur des campagnols terrestres et des dégâts qu'ils occasionnent.

Il est opportun d'observer régulièrement son territoire car les observations sont réalisées à un instant « t », et des oscillations saisonnières peuvent exister entre les observations et la réalité de terrain. De plus, les conditions climatiques peuvent minimiser l'apparition des indices de surface, les campagnols se manifestant moins dans des conditions de sécheresse du sol. Il est également important de préciser que des variations de densité de population existent au sein d'une même unité de dynamique d'infestation.

Le réseau d'observation est indissociable de la surveillance du territoire.

Si vous souhaitez faire partie intégrante du réseau d'observation et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des Prairies, veuillez contacter la

FREDON de Franche-Comté:

Parc du Vallon
20 Rue du Vallon
25480 ECOLE-VALENTIN

Animatrice filière Prairie :
Herminie PIERNAVIEJA
03 81 47 79 27
hpiernavieja@fredonfc.com

Ce BSV est diffusé par le biais des sites Internet www.franche-comte.pref.gouv.fr, draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr, www.franche-comte.chambagri.fr, www.franche-comte.mesparcelles.fr, www.campagnols.fr, www.fredonfc.com, et la presse agricole locale.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018